

laquelle il lui a permis de venir nous faire visite. J'ai reçu la réponse suivante :

“ Toronto, 27 décembre 1896.

Mon cher Monsieur,

J'accuse réception de votre bienveillante communication, au sujet de la visite, dans votre Province, de M. Campbell, notre instructeur pour les travaux de la voirie. Je suis charmé de deux choses : 1. De ce que notre Province sœur de Québec s'éveille à la nécessité de faire quelque chose au sujet du sage emploi des deniers publics, dans l'ouverture des chemins, et 2. De ce que vous ayez été aussi satisfait des services rendus par le monsieur que mon département a choisi pour cet ouvrage. M. Campbell a eu à faire face à beaucoup de critique adverse, de la part de personnes qui prétendaient qu'il n'y avait pas nécessité d'agir en ce sens, et qui croyaient que c'était pour augmenter la taxe.

“ Je suis heureux de dire que partout où il est allé, ce préjugé a disparu, et de toute part j'apprends que l'on donne une entière approbation à cette nouvelle initiative de mon département. J'accepte avec plaisir vos bons souhaits, et j'ai la confiance que l'un et l'autre nous serons heureux, durant l'année prochaine, de l'œuvre progressive accomplie dans les deux provinces quant aux travaux de voirie.

Votre très sincère,

(Signé), JOHN DRYDEN,”

J'ai le plaisir de déposer sur la table quelques copies du premier rapport de M. Campbell comme instructeur de voirie, pour l'année 1896. Il ne saurait manquer d'être d'un grand intérêt pour ceux qui croient ne pas tout savoir ce qu'il y a à apprendre au sujet des travaux de voirie.

Grâce au bienveillant intérêt que nous porte notre Commissaire d'Agriculture, l'honorable M. Déchéne, nous sommes encore favorisés de la présence de notre vieil ami et concitoyen, M. J. A. Camirand, de Sherbrooke, qui n'est pas une autorité négligeable dans les questions de voirie. Je suis très aise d'avoir à mes côtés M. Camirand, parceque c'est un avocat, et je puis en appeler à lui comme un brillant exemple de ce que nous connaissons en voirie.